

M. Le Commissaire-enquêteur
Montpellier, le 29 juillet 2024,

Objet : contribution de FNE Occitanie-Méditerranée

Monsieur le Commissaire-enquêteur,

Montpellier Méditerranée Métropole envisage de créer une réserve foncière de 9,8 hectares dans la zone du Sablassou à Castelnau-le-Lez.

La commune de Castelnau-le-Lez, au sein du territoire de la Métropole est déjà largement urbanisée, si bien qu'il ne reste plus beaucoup de place dans son territoire, et semble atteindre les limites de ce qui est géographiquement possible.

La conservation dans les grandes agglomérations d'espaces de respiration, aussi bien naturels qu'agricoles, comporte de nombreux avantages pour la population résidente, mais aussi pour permettre une plus grande proximité entre agriculture et habitants ainsi que des corridors et refuges pour la biodiversité.

Cela est d'autant plus notable que le projet de réserve foncière n'est pas associé à un projet en particulier, et donc, l'utilité publique pose d'autant plus question.

L'urbanisation de cette zone, certes identifiée dans le SCOT et le PLU, devra également être réinterrogée eu égard aux enjeux liés à l'intégration du zéro artificialisation nette et les objectifs de sobriété foncière.

Il n'apparaît donc pas opportun de constituer une réserve foncière.

FNE Ocméd vous propose donc d'émettre un avis défavorable.

Veuillez agréer, monsieur le commissaire-enquêteur, l'expression de notre meilleure considération.

Simon POPY

Président de FNE OCMED



**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**
OCCITANIE-MÉDITERRANÉE
39 rue Jean Giroux - 34080 MONTPELLIER
04 99 23 90 40 - www.fne-ocmed.fr